

Déclaration de Salah Ben Youssef sur le protocole franco-tunisien proclamant l'indépendance de la Tunisie (23 mars 1956)

Légende: Dans une déclaration du 23 mars 1956, Salah Ben Youssef, ancien secrétaire général du Néo-Destour, critique violemment la signature du protocole franco-tunisien, qui prévoit l'indépendance de la Tunisie dans le cadre d'une interdépendance librement consentie avec la France. Il émet notamment des réserves sur les clauses, les limites et la portée de cette interdépendance et appelle le peuple tunisien à poursuivre la lutte contre l'occupation française.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/declaration_de_salah_ben_youssef_sur_le_protocole_franco_tunisien_proclamant_l_independance_de_la_tunisie_23_mars_1956-fr-34ab36c9-7b79-4564-8c3f-f4fde9d5438d.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

N°359/AL

Tripoli d'Afrique, le 24 mars 1956.

M. JACQUES DUMARCAY, MINISTRE DE FRANCE EN LIBYE,
A SON EXCELLENCE
MONSIEUR CHRISTIAN PINEAU, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES,
- Direction d'Afrique-Levant -

P A R I S

a. s. SALAH BEN YOUSSEF et
l'évolution des rap-
ports franco-tunisiens.

La signature, le 20 mars à Paris, du Proto-
cole franco-tunisien prévoyant l'Indépendance de
la Tunisie dans le cadre d'une Interdépendance
librement organisée avec la France, a amené
SALAH BEN YOUSSEF à faire des déclarations dont
le texte a été publié par l'officieux "Trablous
el Gharb" du 23 mars.

Dans ce document, dont j'adresse ci-joint
la traduction au Département, l'ancien Secrétaire
Général du Néo-Destour émet les plus expres-
ses réserves sur la formule encore mal définie
de l'Interdépendance et engage, en termes vio-
lents, ses compatriotes à poursuivre la lutte
qu'ils ont entreprise pour la libération totale
de la Régence.

Au cours d'une récente conversation, M. MUS-
TAPHA BEN HALIM m'a annoncé que M. SALAH BEN
YOUSSEF - "mécontent de la surveillance que la
Police exerçait sur lui sous prétexte d'assurer

.....

N° 359/AL - (7)
N° 360/DP - (3)
N° 361/CM - (I)
N° 362/SGL- (I)
N° 363/SC - (I)

Communiqué à :

New-York
Washington
Londres
Moscou
Rome
Ankara
Le Caire
Beyrouth
Tel Aviv
Téhéran
Damas
Amman
Bagdad
Djeddah
Jérusalem
Alger
Tunis
Rabat

- 2 -

sa protection" - avait décidé de se rendre au Caire avant la fin de ce mois. Je me suis borné à prendre acte de cette nouvelle assurance./.

[Handwritten signature]

"TRABLOUS EL GHARB" DU 23 MARS 1956DECLARATIONS DU LEADER TUNISIEN SALAH BEN YOUSSEF SUR LE
PROTOCOLE FRANCO-TUNISIEN PROCLAMANT L'INDEPENDANCE DE LA
TUNISIE

"Le mardi 20 mars 1956, le droit de la Tunisie à la souveraineté et à l'indépendance dans le cadre d'une interdépendance franco-tunisienne, a été officiellement reconnu, après que, sous la direction du Secrétariat Général du Néo-Destour tunisien, l'opposition ait définitivement abattu le traité du Bardo de 1881 et les conventions du 3 juin 1955 auxquelles avaient abouti des négociations engagées au mépris de l'intérêt de la Patrie dans tous les domaines.

Nous apprécions, certes, à sa juste valeur ce nouvel événement important, mais nous faisons dans le même temps les plus expresses réserves sur les clauses, les limites et la portée de cette interdépendance, d'autant que les personnes qui seront appelées à s'engager avec la France en dépit de la volonté réelle du peuple et de la nouvelle catastrophe que constitue l'interdépendance, sont celles-là mêmes sur lesquelles pèse la responsabilité des désastreuses conventions, du terrorisme, des massacres, et des tortures dans le pays, des méthodes fascistes terrifiantes employées par le Gouvernement, des mesures arbitraires prises par ce dernier, de l'étouffement des libertés essentielles des individus, collectivités et institutions, de la dispersion des nationalistes et de leurs chefs hors de leur patrie, de l'incarcération des combattants libres, des élections enfin, qui, basées sur des conventions désormais nulles en fait et en droit, ont été organisées de telle sorte qu'elles tiendront à l'écart la plus grande partie du peuple tunisien et n'auront d'autre objet que de distribuer les sièges de l'Assemblée Constituante aux adeptes et aux partisans.

En cette circonstance historique et décisive, j'invite notre fier peuple arabe à faire preuve de prudence et de

circonspection, à redoubler d'efforts et à poursuivre la lutte qu'il a engagée pour l'anéantissement de l'occupation étrangère, tant il est vrai que l'indépendance ne peut avoir de sens si les troupes du colonialisme ennemi continuent à stationner sur le territoire de la Patrie et à menacer gravement et à tout instant l'avenir du peuple, la souveraineté et la puissance du pays.

A cette occasion, je m'incline respectueusement devant les âmes des martyrs et des victimes de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc, et je salue avec fierté les pieux combattants de tous les territoires du Maghreb arabe qui, par leurs sacrifices, leur dévouement et leur total désintéressement, ont réussi à ouvrir aux populations du Maghreb arabe le chemin de la vraie libération et à rapprocher d'elles la date de la victoire, de la puissance et de la dignité dans le cadre d'une solide unité arabe, d'une forte coopération afro-asiatique et de l'amitié des peuples démocratiques et libres de toutes les régions de l'univers"./.

SALAH BEN YOUSSEF